Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 029-212901771-20251208-2025DCM088-DE

Commune de Plouarzel
Ti ker Plouarzhel
Département du Finistère
Penn ar Bed

Date de convocation :
28/11/2025
Date d'affichage :
28/11/2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq
le huit décembre
à vingt heure trente minutes

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente en séance publique sous la présidence de Monsieur André TALARMIN, Maire.

Présents :, Mme Conq, M. Bonaventur, Mme Evain, Mme Chentil J., M. Cloitre, Mme Hoarau, M. Batany, M. Le Bec, M. Reux, M. Petton S., M. Jezequel, Mme Chentil M-C, Mme Jourden, Mme Lannuzel, Mme Pellé, Mme Jestin, M. Petton C, Mme Bouvier, , M. Jestin, M. Petton J., M. Quéméneur, Mme Viala

Absents représentés : M. Bourlès qui a donné pouvoir à M. Bonaventur, Mme Caouissin qui a donné pouvoir à M. Talarmin, Mme Gélébart qui a donné pouvoir à Mme Lannuzel.

Absents : M. Talarmin, M. Loëgel

Secrétaire : M. Philippe Batany

2025DCM088	**TABLEAU DES EMPLOIS**

Exposé :
Vu la réorganisation des services ;

Vu l'avis du CST du 30 septembre 2025 ;

Vu l'avis de la commission ressources et moyens du 2 décembre 2025 ;

Afin de prendre en compte les nécessités de service, le tableau des emplois est modifié comme suit :

Filière	service	Emploi	Tps de travail	grade minimum	cat	grade maximum	cat	postes pourvus	poste vacants	Observations
Techn.	Restauration scolaire	Agent polyvalent de la restauration scolaire	~~21h45~~ 20h03	Adjoint Technique	C	Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	1	0	Modification temps de travail

Délibération :
Après en avoir délibéré, le conseil municipal est invité à
• décider d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé et annexé à la présente délibération qui prendra effet à compter du 9 décembre 2025.
• Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget principal de la commune de Plouarzel.

Décision du conseil municipal : adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré à Plouarzel les mêmes jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme du Registre des Délibérations.

Le Maire,
André TALARMIN.

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 029-212901771-20251208-2025DCM088-DE

Certifié exécutoire	La présente délibération peut fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.